

Déclarations de ministre

M. Gauthier: Je ne demande que des éclaircissements sur la motion que le ministre vient de lire. Il est dit, à la fin: «pourvu que l'article 19(6) du Règlement soit réputé être en vigueur pour les fins du présent ordre». Le ministre voudrait-il y ajouter l'alinéa a) afin que la séance ne soit pas prolongée?

M. Hnatyshyn: Je suis tout à fait disposé à prendre le temps du gouvernement pour cette déclaration au lieu de prolonger la séance. Le député en tiendra certainement compte en fixant la durée des discours cet après-midi.

M. le Président: Le président du Conseil privé (M. Hnatyshyn) dispose-t-il du consentement unanime pour présenter la motion dans sa version modifiée?

Des voix: D'accord.

M. le Président: La Chambre a entendu les termes de la motion. Lui plaît-il d'adopter la motion modifiée?

Des voix: D'accord.

* * *

LES CATASTROPHES

L'ACCIDENT SURVENU À UN RÉACTEUR NUCLÉAIRE EN UKRAÏNE—LA POSSIBILITÉ QUE LA RADIOACTIVITÉ ATTEIGNE LE CANADA

L'hon. Jake Epp (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le Président, je voudrais remercier la Chambre d'avoir pris des dispositions pour me permettre de faire ma déclaration maintenant.

L'accident survenu récemment à la centrale nucléaire de Tchernobyl, en URSS, a soulevé plusieurs questions dont celle de la santé et de la sécurité des Canadiens. Nous ne pensons pas que les Canadiens soient en danger pour le moment, mais les spécialistes du ministère de la Santé et du Bien-être surveillent néanmoins les taux de radioactivité au Canada. Je tiendrai la Chambre et la population au courant de la situation.

Les prévisions atmosphériques des chercheurs du Service de l'environnement atmosphérique, d'Environnement Canada et du Royaume-Uni indiquent que la radioactivité mesurée les 28 et 29 avril 1986 dans les pays scandinaves s'est dirigée vers le Nord, puis vers le Sud-Est, au-dessus de la Finlande et le nord de l'URSS. Selon les conditions météorologiques actuelles et les prévisions, il ne devrait pas y avoir de déplacements d'air vers l'Ouest, en direction de l'est du Canada.

Nous avons obtenu les premiers résultats des contrôles journaliers effectués dans deux villes du pays, Vancouver et Ottawa. Ils indiquent que le taux de radioactivité est normal. La radioactivité provenant du réacteur soviétique finira par faire le tour du globe, par l'Est. Cette masse d'air devrait atteindre le Canada sept à dix jours après l'accident du 26 avril. Par conséquent, ce n'est sans doute pas avant le 3 mai que notre programme d'échantillonnage de l'air nous permettra de déceler la présence d'une radioactivité provenant de cet accident. Comme la radioactivité de cette masse d'air aura sans doute beaucoup baissé lorsqu'elle atteindra le Canada, les mesures prendront beaucoup de temps et nous devrions donc obtenir les résultats de l'échantillonnage du 3 mai vers le 7 mai. Si la radioactivité atteint le Canada, elle sera invisible. On ne pourra la détecter

que grâce à des instruments très précis de mesure des radiations. Je n'insisterai pas assez sur le fait que les radiations qui sont censées atteindre le Canada seront extrêmement faibles.

● (1520)

En 1984, le gouvernement fédéral a instauré le Plan d'intervention fédéral en cas d'urgence nucléaire. Le mardi 29 avril, en ma qualité de ministre compétent et après avoir consulté mes collègues, j'ai déclenché le plan en vue d'évaluer les répercussions de cet incident sur la santé des Canadiens et de tenir le public au courant. D'autres ministères et organismes fédéraux nous aident à rassembler autant de données que possible. Ce plan nous permet d'intervenir si besoin est et de fournir des services d'experts et d'autres ressources fédérales aux provinces.

Les Canadiens n'ont pas besoin de prendre de mesures de protection pour le moment. Nous ne prévoyons pas non plus d'en prendre dans les semaines à venir.

Compte tenu des questions précises posées à maintes reprises par des Canadiens, je voudrais faire deux autres remarques au sujet de la santé au Canada.

Premièrement, les avions en provenance des régions touchées d'Europe ont fait l'objet de contrôles qui n'ont permis de déceler aucune radiation. Deuxièmement, les voyageurs qui reviennent d'Europe n'ont pas à craindre de rapporter des quantités dangereuses de poussières radioactives sur leurs vêtements, dans leurs cadeaux ou dans leurs biens personnels.

En plus de surveiller de près la situation au Canada, le gouvernement prend des mesures pour résoudre les problèmes de santé et de sécurité des Canadiens à l'étranger. Nous avons créé un groupe de travail composé de représentants des ministères de la Santé nationale et du Bien-être social, de l'Environnement et des Affaires extérieures, ainsi que d'experts de l'Énergie atomique du Canada Limitée et de la Commission de contrôle de l'énergie atomique. Ce groupe de travail coordonne la réaction du gouvernement aux problèmes qui se posent dans l'immédiat; il s'agit en effet d'aider les Canadiens qui étaient à proximité du lieu de l'accident, de donner des conseils aux Canadiens qui envisagent d'aller dans cette région et dans d'autres régions de l'Union soviétique et de l'Europe, et de participer à l'effort international d'intervention efficace.

En ce qui concerne les Canadiens se trouvant à proximité de Kiev, le gouvernement du Canada juge qu'ils devraient prendre leurs dispositions pour quitter cette région, par mesure de précaution. Par ailleurs, comme l'a déclaré à la Chambre mon collègue le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Clark) ceux qui envisageraient de se rendre dans cette région devraient éviter de mettre leurs projets à exécution tant que l'on n'aura pas clarifié la situation.

Le gouvernement a envoyé à Kiev le consul de l'ambassade du Canada à Moscou, pour se faire une idée de la situation sur les lieux. Il aidera les Canadiens à prendre leurs dispositions pour s'en aller et donnera des conseils et des informations sur place.

Nous sommes régulièrement en contact avec les autorités soviétiques, et nous insistons pour qu'elles nous donnent des précisions. Nous n'avons pas encore obtenu toutes les informations nécessaires pour nous faire une idée plus précise des risques pour la santé. Nous essayons par ailleurs d'obtenir auprès d'elles l'aide nécessaire pour les Canadiens.